

académie
Martinique



L'INSERTION PROFESSIONNELLE

des jeunes apprentis
et lycéens de Martinique

ENQUÊTE SUR L'INSERTION DANS LA VIE ACTIVE (IVA)
ET SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES APPRENTIS (IPA)
MARTINIQUE - SITUATION AU 1^{ER} FÉVRIER 2011



Avant-Propos

L'insertion des jeunes sortant des CFA et des formations professionnelles ou technologiques de l'Education Nationale dépend du marché du travail, mais aussi de leur niveau de formation et de la spécialité du diplôme préparé.

Aussi, est-il important de pouvoir évaluer leur insertion professionnelle, via les enquêtes nationales IVA «Insertion dans la Vie Active des lycéens» et IPA «Insertion Professionnelle des Apprentis» en interrogeant ces jeunes 7 mois après la sortie de leur dernière année de formation.

Le Rectorat et l'AGEFMA se sont donc associés pour réaliser et publier les résultats des enquêtes IPA et IVA 2011.

Les résultats de ces enquêtes, outils de pilotage pour les décideurs (Rectorat, Conseil Régional...), sont indispensables, notamment pour l'étude de l'évolution de la carte des formations.

De plus, les résultats de ce travail collaboratif alimenteront les réflexions relatives au système éducatif et à l'apprentissage. Ces derniers pourront être utilisés pour travailler à une plus grande mise en cohérence de l'appareil de formation aux besoins de l'économie martiniquaise.

Nous remercions tous ceux qui ont permis la réalisation de cette brochure: les CFA, les lycées et les jeunes qui ont accepté de répondre à ces enquêtes.

Recteur de l'Académie de Martinique

André SIGANOS

Président de l'AGEFMA-OREF

Daniel ROBIN



Sommaire

Les apprentisp 05

Insertion professionnelle 7 mois après leur sortie de CFA

Les lycéensp 18

Insertion dans la vie active 7 mois après leur sortie du lycée

Principes et définitionsp 32



Enquête IPA

**Insertion Professionnelle des apprentis
7 mois après leur sortie de CFA**



Le nombre de jeunes inscrits dans les CFA ¹ de Martinique a beaucoup varié entre 2003 et 2010. En effet, les CFA ont accueilli

- 1292 jeunes pour l'année scolaire 2003/2004
- 2536 jeunes pour l'année scolaire 2005/2006
- 1689 jeunes pour l'année scolaire 2009/2010

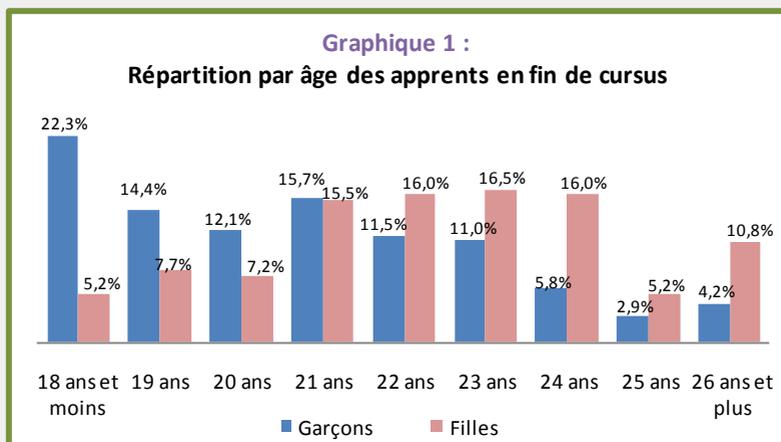
Plus de 900 des apprentis et pré-apprentis présents dans les CFA en 2009/2010, étaient en fin de cursus. Leur insertion professionnelle au 1er février 2011, 7 mois après leur sortie du CFA, a pu être observée. Elle est caractérisée par un taux d'emploi de 49%. Ce dernier a augmenté de 20.5 points depuis 2005.

Parallèlement, le taux de chômage des apprentis a reculé de 21.3 points.

Profil type des apprentis en fin de cursus : en majorité des garçons âgés de moins de 21 ans, des jeunes résidant chez leurs parents, un taux d'obtention au diplôme de plus de 50% et une formation jugée satisfaisante.

En CFA, les filles sont deux fois moins nombreuses que les garçons (34.4% contre 65.6%), cependant, un tiers d'entre elles suivent un cursus post-bac contre seulement 14% des garçons.

Les filles sont plus âgées à leur sortie du CFA : 80% d'entre elles ont au moins 21 ans contre 50% des garçons (cf. graphique 1).



¹ « sous tutelle de Ministère de l'Éducation Nationale ou de l'Agriculture »

L'âge moyen à la fin du cursus est de 21 ans et 9 mois, mais il varie suivant les diplômes préparés (cf. tableau 1).

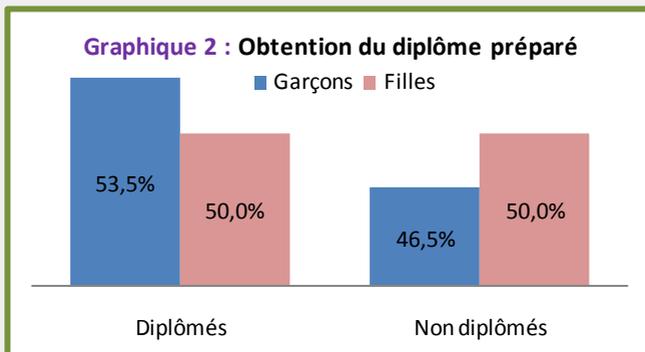
Tableau 1 : Age moyen des apprentis en fonction du diplôme préparé

Diplôme préparé	BP Agricole	CAP	BEP	Mention	Brevet Prof.	Bac. Prof.	BTS	Licence Prof.	DCG
Age moyen en fin de cursus	20 ans et 1 mois	20 ans et 5 mois	20 ans et 10 mois	20 ans et 2 mois	23 ans et 10 mois	22 ans et 6 mois	23 ans et 4 mois	23 ans et 5 mois	25 ans et 4 mois

La plupart des apprentis en fin de cursus (86.3%) vivent toujours chez leurs parents, alors que près de 5% habitent chez un membre de leur famille et que 6% louent un logement. Très peu d'entre eux (3,5%) rejoignent l'hexagone pour trouver un emploi ou continuer leurs études.

Dans le domaine des services, 89.2% des apprentis sont des filles, alors que les garçons s'orientent davantage vers les formations du domaine de la production (74%).

52.3% des apprentis ont obtenu le diplôme préparé en CFA en 2010. Les garçons réussissent un peu mieux que les filles : les taux d'obtention au diplôme préparé sont respectivement de 53.5% et de 50% (cf. graphique 2).



Les apprentis ayant préparé une licence professionnelle ou un brevet professionnel obtiennent les meilleurs taux de réussite au diplôme, avec respectivement 100% et 73,4% (cf. tableau 2).

Tableau 2 : Taux de réussite aux examens suivant le diplôme préparé

Diplôme	Taux de réussite
Licence Professionnelle	100.0%
Brevet Professionnel	73.4%
CAP	55.9%
Bac Professionnel	55.6%
Mention Complémentaire	55.6%
BEP	43.6%
BP Agricole	30.0%
BTS	30.0%
Tous diplômes	52.3%

47,7% des apprentis n'ont pas obtenu le diplôme préparé; et parmi eux, près d'un tiers (32,6%) ne possèdent aucun titre à l'issue de leur scolarité en CFA (BAFA, diplôme, permis de conduire...).

Toutefois, les apprentis ont généralement une bonne opinion de leur formation : 84.6% d'entre eux la considèrent comme satisfaisante ou très satisfaisante. Pour 87.6% d'entre eux, la formation suivie correspond à leur vœu d'orientation. Ils sont 85.6% à penser qu'ils ont obtenu assez d'information pour s'orienter. Enfin, dans 96.2% des cas, ils plébiscitent les stages ou les formations en entreprise.

A l'issue de leur cursus en CFA, 84.5% des jeunes entrent dans la vie active et 15.5% poursuivent des études

15.5% des apprentis poursuivent leurs études en lycée ou en CFA. Cette poursuite d'études se manifeste davantage chez les non diplômés (18.1%) que chez les apprentis ayant au moins un diplôme de niveau V (15%). Leurs motivations sont diverses :

- besoin d'une qualification supplémentaire pour plus de la moitié (50.6%)
- réussite suite à l'échec à l'examen (pour 28.1% d'entre eux)
- choix personnel (pour 15,7% d'entre eux)
- choix à défaut d'avoir trouvé un emploi (pour 9% d'entre eux)

Plus de la moitié des apprentis en poursuite d'études (58%) sortent d'une formation de CAP ou de BEP. Les apprentis poursuivent le plus souvent en baccalauréat professionnel (en particulier en mécanique automobile) ou recommencent un CAP (pâtisserie).

Les apprentis qui ne poursuivent plus d'études (84.5%) sont considérés comme « sortants de CFA » et susceptibles de s'insérer dans le monde du travail.

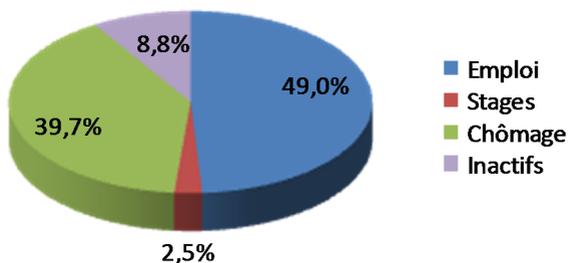
Près de la moitié des sortants ont trouvé un emploi

Sept mois après leur sortie du CFA, la situation professionnelle des sortants est la suivante :

- 49% ont trouvé un emploi,
- 39.7% sont en recherche d'emploi,
- 8.8% sont en inactivité,
- 2.5% sont en stage (cf. graphique 3).

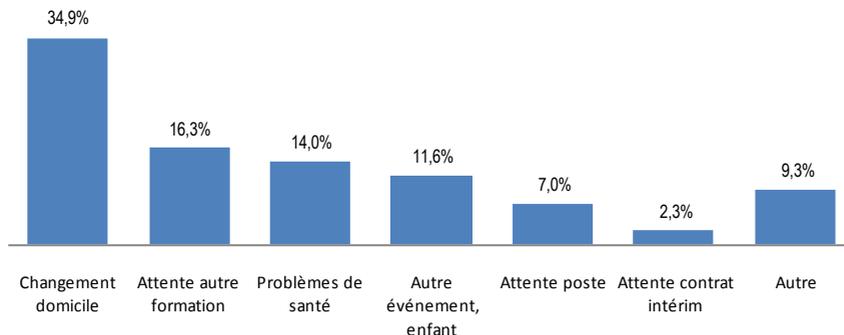


Graphique 3 : Situation des sortants



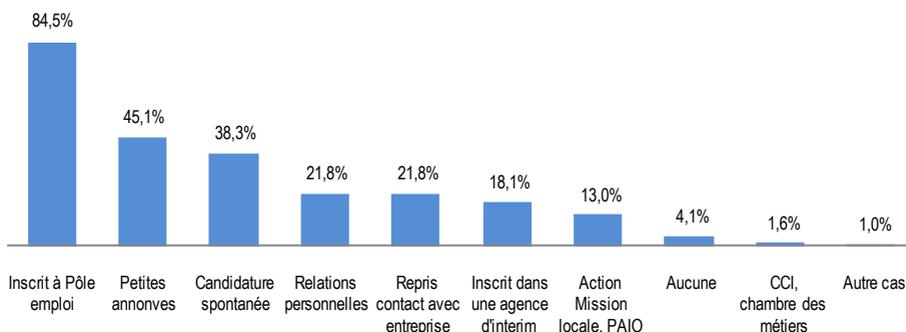
La raison principale de l'inactivité des sortants est qu'ils envisagent de changer de ville ou de région, de travailler à l'étranger ou de créer une entreprise (34.9%). Les deux autres motifs les plus souvent évoqués sont l'attente d'une autre formation et/ou d'une entreprise pour les accueillir en stage (16.3%) et des problèmes de santé (14% - cf. graphique 4).

Graphique 4 : Motifs d'inactivité



Les apprentis en recherche d'emploi sont généralement en contact avec plusieurs organismes : Pôle Emploi (plus de 80%), la Mission Locale et la PAIO (42.5%). Ils sont presque tous inscrits à pôle emploi (84.5%). Outre cette démarche, 45.1% d'entre eux lisent les petites annonces et 38.3% envoient des candidatures spontanées aux entreprises (cf. graphique 5).

Graphique 5 : Démarches entreprises dans la recherche d'emploi



Le taux de chômage des apprentis varie en fonction du niveau du diplôme préparé. Il s'élevé à :

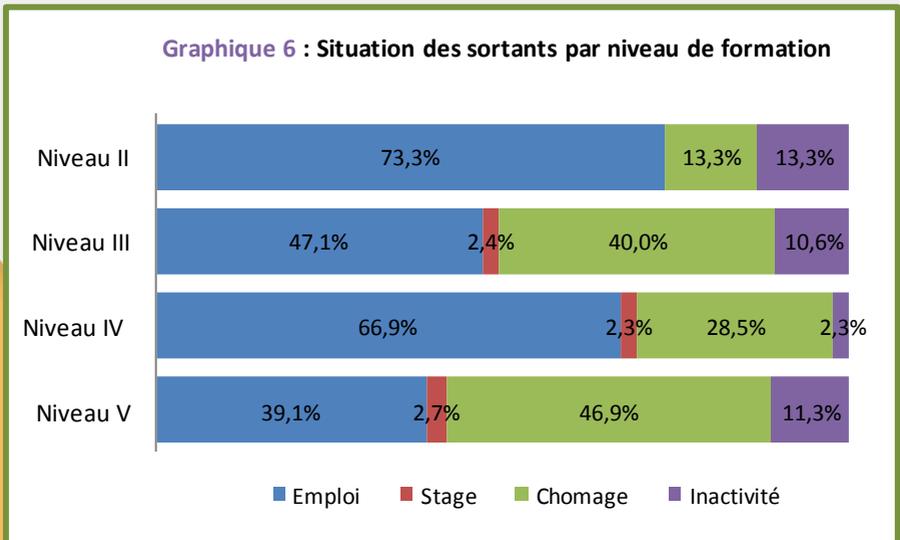
- 46.9% pour les sortants d'une formation de niveau V (CAP, BEP...),
- 40.0% pour les jeunes sortants de BTS (niveau III),
- 28.5% pour les apprentis ayant suivi une formation de niveau IV (BAC PRO, BP),
- 13.3% pour les sortants d'une formation de niveau II.

Il est à noter que les sortants de niveau III (BTS) connaissent un taux de chômage plus important que ceux de niveau IV.

Le taux d'emploi des apprentis varie également en fonction du niveau de qualification du diplôme préparé (cf. graphique 6), il est de :

- 73.3% pour les sortants d'une formation de niveau II,
- 66.9% pour les apprentis ayant suivi une formation de niveau IV,
- 47.1% pour les jeunes sortants d'une formation de niveau III
- 39.1% pour les sortants d'une formation de niveau V

Cette variation du taux d'emploi en fonction du niveau de formation est plus marquée chez les filles.



Des sortants recrutés en emploi à durée déterminée, à temps plein, en qualité d'employé

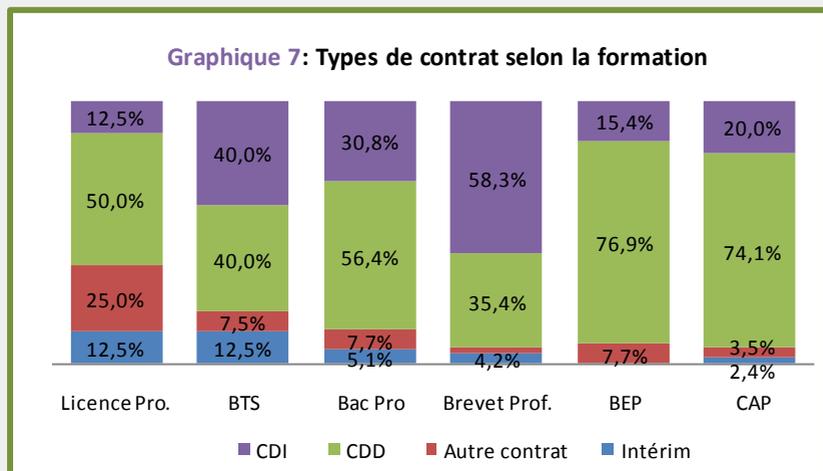
La majorité des contrats obtenus sont des Contrats à Durée Déterminée (CDD), dont la plupart pour une durée minimale de 6 mois.

Seul un jeune travailleur sur trois a signé un Contrat à Durée Indéterminée (CDI). Les intérimaires ne représentent que 5% des sortants en emploi (cf. tableau 3).

Tableau 3 : Les types de contrats proposés

Type de contrat	Part
CDD	55.9%
CDI	33.6%
Intérim	5.0%
Autre contrat aidé	3.8%
Autre contrat non aidé	1.7%
Tous types de contrat	100%

Les trois-quarts des sortants d'une formation de niveau V (CAP et BEP) ont été embauchés en CDD, à contrario les titulaires d'un Brevet Professionnel bénéficient majoritairement d'un CDI (58.3% - cf. graphique 7).



Les apprentis sont généralement recrutés par une entreprise au sein de laquelle ils avaient déjà travaillé

Plus des trois-quarts des sortants en emploi (77.7%) avaient déjà travaillé dans l'entreprise qui les embauche. D'ailleurs la reprise de contact avec l'ancien maître d'apprentissage est la principale démarche entreprise lors de la recherche d'emploi (par 56.7% des apprentis en emploi).

La grande majorité des sortants qui travaillent (89.1%) relèvent de la classification professionnelle des employés », les autres classifications (manœuvre, ouvrier spécialisé, technicien, militaire) représentant chacune moins de 5%.

Les sortants en emploi sont majoritairement recrutés dans le secteur privé (94.1%). Les emplois proposés par les entreprises publiques et la fonction publique sont uniquement des CDD, ils ne représentent respectivement que 2.5% et 3.4% des contrats signés.

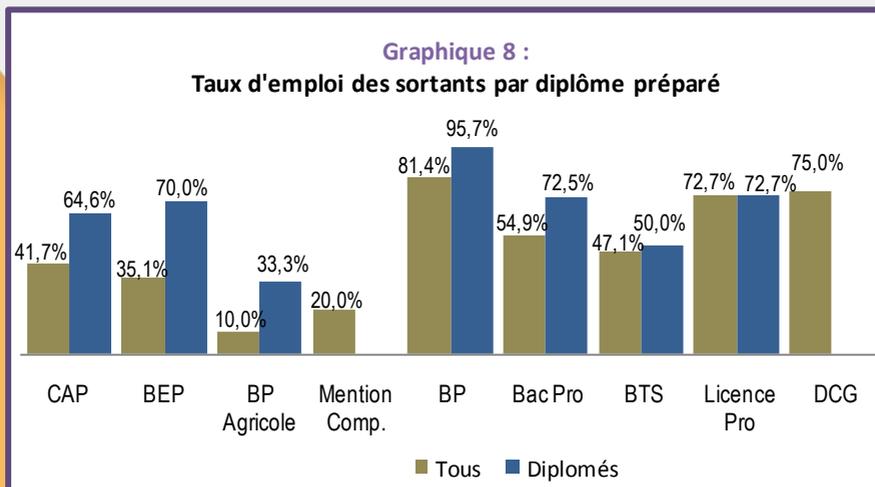
90% des apprentis employés le sont à temps plein avec un salaire mensuel moyen d'environ 1211€ net.

Des formations et des spécialités plus porteuses d'emploi

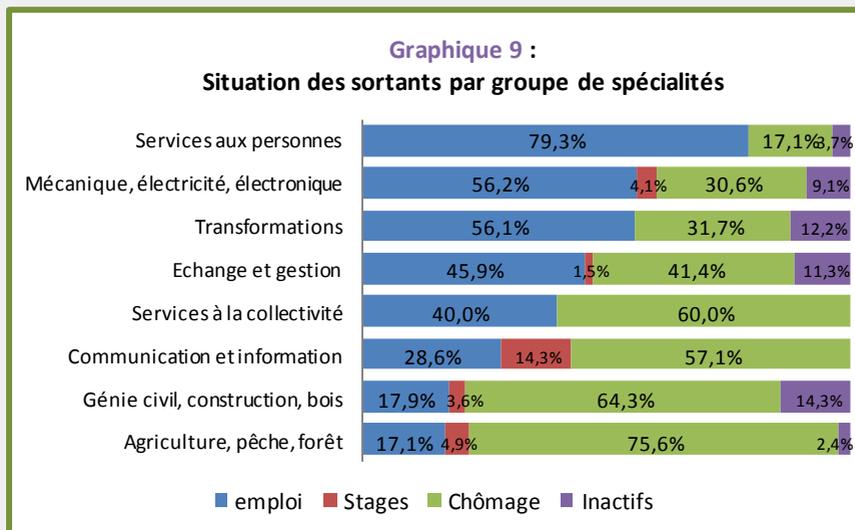
Le taux d'emploi varie selon la formation suivie. L'obtention du diplôme favorise l'insertion professionnelle (cf. graphique 8). Il est à noter que les sortants de DCG sont en emploi malgré leur échec à l'examen.

Les sortants de Brevet Professionnel Agricole ont plus de difficultés à trouver un emploi, qu'ils soient diplômés ou non.

Parmi les jeunes qui ont quitté le CFA sans aucun diplôme, 61% sont au chômage et 13% sont en emploi.

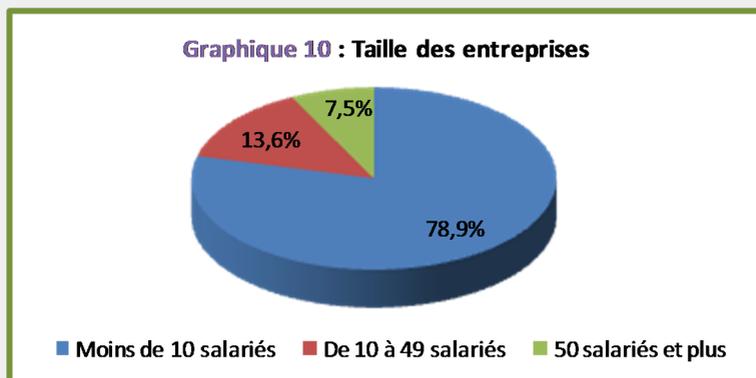


L'insertion des apprentis est meilleure dans le domaine des services (57.3%) que dans celui de la production (41.7%). Le secteur qui offre la meilleure insertion est celui des « services aux personnes ² », sachant que près de 80% des jeunes issus de cette spécialité ont trouvé du travail au bout de 7 mois. A l'inverse, c'est dans le secteur l'agriculture, la pêche et la forêt que l'on retrouve le plus de demandeurs d'emploi (cf. graphique 9).



Des secteurs d'activité favorables au recrutement

Les entreprises qui embauchent les apprentis sont en majorité de très petites entreprises, 78.9% d'entre elles ont moins de 10 salariés (cf. graphique 10).



Les entreprises ayant un effectif compris entre 10 et 49 salariés embauchent 13.6% des jeunes apprentis. Les entreprises de plus de 50 salariés ne représentent que 7.5% des entreprises qui embauchent.

Les branches d'activité qui emploient le plus de jeunes sont celles du commerce, de la réparation automobile et des services aux particuliers (notamment en coiffure et en esthétique). Ces 3 branches accueillent ensemble 63% des sortants de CFA en emploi (cf. *tableau 4*).

Les entreprises de mécanique, celles du secteur agricole, du secteur de la banque et des assurances et du secteur des transports emploient chacune moins de 2% des jeunes.

Tableau 4 : Part des branches d'activité dans l'emploi

Branche d'activité	Part (%)
Immobilier, commerce	26.9%
Réparation automobile	21.8%
Services aux particuliers	14.3%
Industrie agro-alimentaire	8.4%
Hôtellerie, restauration	6.3%
Services aux entreprises	3.8%
Bâtiment second œuvre	3.4%
Bâtiment gros œuvre, travaux publics	2.9%
Enseignement, santé	2.9%
Administration, collectivité territoriale	2.1%
Industrie mécanique, électricité, métallurgie	1.7%
Agriculture	1.3%
Autres industries	0.8%
Banque, assurances	0.8%
Transports	0.4%
Autres	2.1%
Toutes branches d'activité	100.0%

Une bonne adéquation à l'emploi

Dans 85.7% des cas, l'emploi occupé par l'apprenti est en adéquation avec la formation suivie. C'est particulièrement le cas pour les jeunes ayant suivi une formation en coiffure ou en esthétique, ainsi qu'en peinture ou en réparation de carrosseries automobiles (cf. tableau 5).

Tableau 5 : Taux d'adéquation emploi / formation

Groupes de spécialités	Part des emplois en lien avec la formation suivie
Toutes spécialités	85,7%
Dont	
COIFFURE, ESTHETIQUE & AUTR.SOINS	100,0%
STRUCTURES METALLIQUES	100,0%
SANTE	96,4%
AGRO-ALIMENTAIRE, ALIMENTATION	90,9%
MOTEURS ET MECANIQUE AUTO	86,7%
COMMERCE, VENTE	76,7%
COMPTABILITE, GESTION	76,0%
ELECTRICITE, ELECTRONIQUE	70,0%

Directeurs de publication :

André SIGANOS (*Recteur de l'Académie de Martinique*), Daniel Robin (*Président AGEFMA*)

Comité de lecture : André SIGANOS, Philippe REYMOND (*Secrétaire Général de l'Académie*), Myriam SAINGRÉ (*Directeur Général AGEFMA*)

Rédactrices en chef : Cynthia HARAL (*Chef du Service Statistique et des Etudes Prospectives du Rectorat*), Valérie MARLIN-RETOUR (*Directeur Technique de l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation - AGEFMA-*)

Rédacteurs : Bertrand LAZZARI (*Chargé d'études - Rectorat*), Harris BRISTOL (*Chargé d'études - AGEFMA*)



Enquête IVA

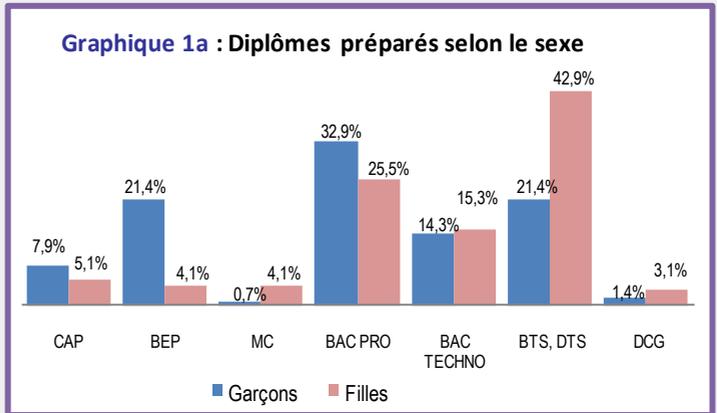
**Insertion Professionnelle des lycéens
7 mois après leur sortie**



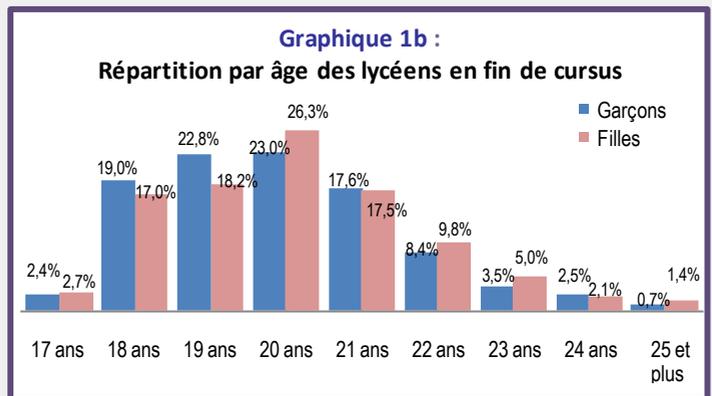
L'insertion professionnelle s'est légèrement améliorée par rapport à l'an passé puisque le taux d'emploi a progressé de 4 points. Le taux de chômage, en revanche, demeure toujours important avec plus d'un jeune sur deux en recherche d'emploi. Et ceux qui travaillent occupent souvent un emploi qui ne correspond pas à leur formation.

Les lycéens en fin de cursus: majoritairement des garçons, un taux d'obtention au diplôme préparé de 66.1% et une formation jugée satisfaisante.

Les garçons sont un peu plus nombreux que les filles (56.1% contre 33.9%), en particulier dans les formations professionnelles (cf. graphique 1a).



Ils quittent le lycée plus tôt alors que les filles effectuent des études plus longues, notamment en post-bac (cf. graphique 1b.).



Les garçons sont plus attirés par les formations relatives au domaine de la production (67.4%) tandis que les filles optent plus volontiers pour une formation du domaine des services (85.3%).

Les lycéens en fin de cursus vivent pour la plupart toujours chez leurs parents (82.3%) tandis que 6.9% logent chez un membre de leur famille et 5.1% louent un logement. Après leur cursus, un cinquième d'entre eux (19.9%) a rejoint l'hexagone.

L'âge moyen en fin de cursus est de 20 ans et 5 mois. Il varie suivant les diplômes préparés (cf *tableau 1*).

Tableau 1 : Âge moyen suivant le diplôme préparé

Diplôme	CAP	BEP	Bac pro	Bac	BTS	DTS	DCG
Age moyen en fin de	19 ans et	19 ans et	20 ans et	19 ans et 11	22 ans et	22 ans et	22 ans et

Plus des deux tiers des lycéens (66.1%) ont obtenu le diplôme préparé en juin 2010. Les filles réussissent un peu mieux que les garçons ; les taux d'obtention au diplôme préparé sont respectivement de 70.8% et 61.9%. Les meilleurs taux de réussite sont obtenus pour ceux qui ont préparé un baccalauréat professionnel (72.9%) ou technologique (71.6%) (cf. *tableau 2*).

Tableau 2 : Taux de réussite aux examens suivant le diplôme préparé

Diplôme	Taux de réussite
Baccalauréat professionnel	72,9%
Baccalauréat technologique	71,6%
DTS	71,4%
BTS	69,8%
CAP	64,4%
BEP	44,3%
DCG	30,4%
Tous diplômes	66,1%

Parmi ceux qui n'ont pas obtenu le diplôme préparé en juin 2010, plus d'un quart (28%) ne possède aucun diplôme ; ces derniers représentent 7.3% des lycéens en fin de cursus.

Les lycéens ont dans l'ensemble une bonne opinion de leur formation : 81.8% d'entre eux la considèrent comme satisfaisante ou très satisfaisante. Pour 75.6% d'entre eux, la formation suivie correspond à leur vœu d'orientation. Ils sont 68.8% à penser qu'ils ont obtenu assez d'information pour s'orienter. Enfin, dans 92.2% des cas, ils plébiscitent les stages ou les formations en entreprise.

Le parcours à l'issue du cursus : poursuite d'études ou insertion dans la vie active.

Un tiers des lycéens en fin de cursus poursuit des études en lycée ou en CFA ; 58.1% d'entre eux le font par choix, 26.8% car ils ont besoin d'une qualification supplémentaire, 20% car ils ont échoué à l'examen et 3.2% car ils n'ont pas trouvé d'emploi.



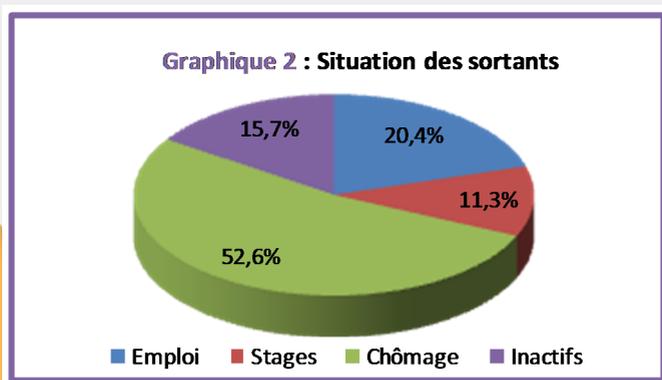
Parmi les jeunes en poursuite d'études, 41.4% entament une formation post-baccalauréat et 19% une formation post-BTS.

57.7% des lycéens poursuivent leurs études en Martinique et 39.1% dans l'hexagone.

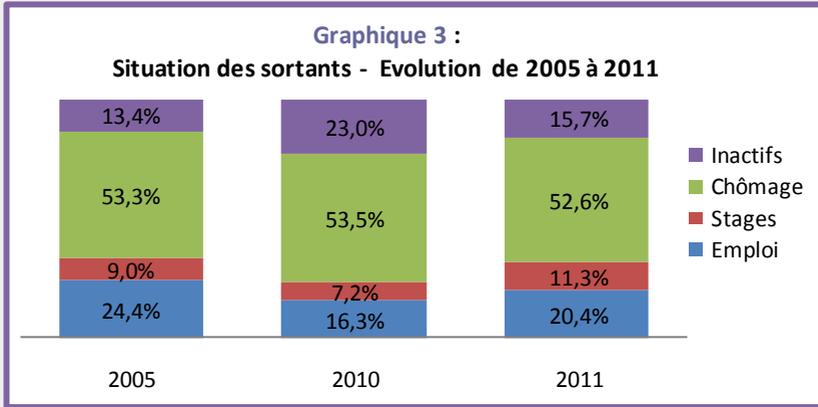
Les lycéens qui ne poursuivent plus d'études, soit les deux tiers des lycéens en fin de cursus, ont quitté le système éducatif ; ils sont considérés comme sortants du système éducatif et susceptibles de s'insérer dans la vie active. Il est à noter que 11% des lycéens en fin de cursus quittent le système scolaire sans aucun diplôme.

Une amélioration de l'insertion dans l'emploi mais toujours plus d'un jeune sur deux au chômage.

Sept mois après leur sortie, 20.4% des lycéens sortants occupent un emploi, 11.3% suivent un stage, 52.6% sont en recherche d'emploi tandis que 15.7% d'entre eux se déclarent inactifs (cf. graphique 2).

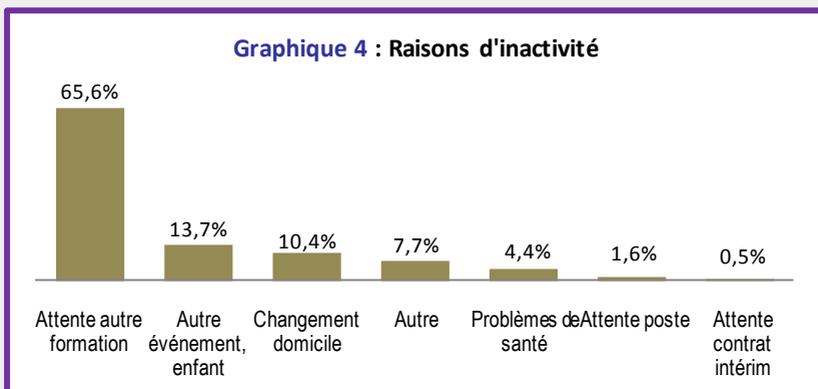


L'insertion professionnelle progresse par rapport à l'an dernier mais reste toujours fragile. Le taux d'emploi a ainsi gagné 4 points par rapport à 2010 mais reste inférieur de 4 points à celui de 2005 (cf. graphique 3).



Le taux d'inactifs a diminué par rapport à l'an passé (-7.3%) au profit des taux d'emploi et d'élèves en stage. Le chômage n'a en revanche que peu diminué par rapport aux enquêtes de 2005 et 2010 et touche toujours plus d'un sortant sur deux.

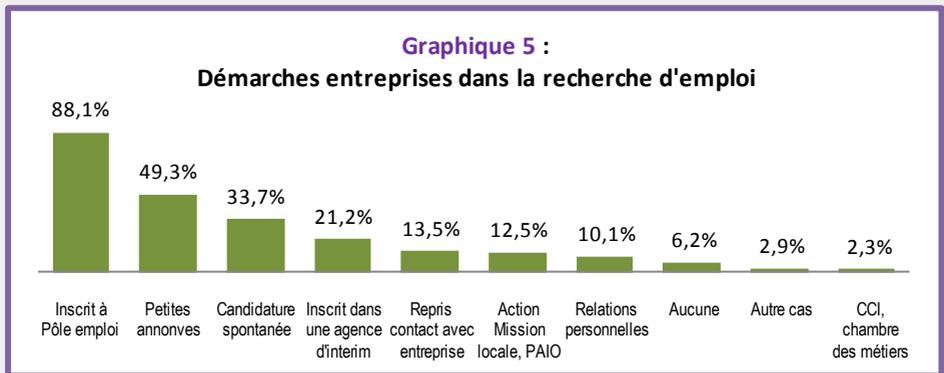
Chez les sortants qui n'occupent pas d'emploi et qui déclarent ne pas en chercher, la raison principale d'inactivité est l'attente d'une formation (65.6%) ; Il s'agit principalement de jeunes qui souhaitent effectuer une formation en alternance mais qui n'ont pas trouvé d'entreprise (cf. graphique 4). Seuls 10.4% des inactifs envisagent de changer de ville ou de région (cette proportion représente 34.6% des sortants de CFA).





Les lycéens en recherche d'emploi ont pris contact avec différents organismes, pour une grande majorité d'entre eux (88.6%) avec Pôle emploi et 62% avec une mission locale ou une PAIO.

Afin d'intégrer le marché du travail, presque tous ces jeunes (88.1%) sont inscrits à Pôle emploi. Outre cette démarche, la moitié d'entre eux (49.3%) consulte les petites annonces et un tiers (33.7%) envoie des candidatures spontanées aux entreprises. Un peu plus d'un demandeur d'emploi sur cinq (21.2%) est inscrit dans une agence d'intérim (cf. graphique

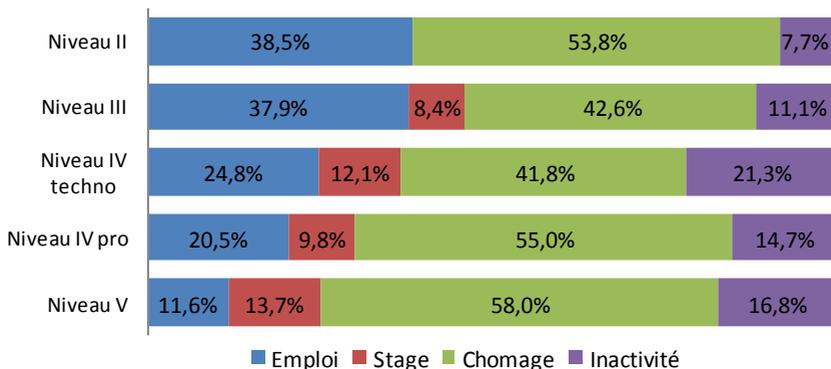


5).

Le niveau de formation et le diplôme obtenu comme facteurs d'insertion

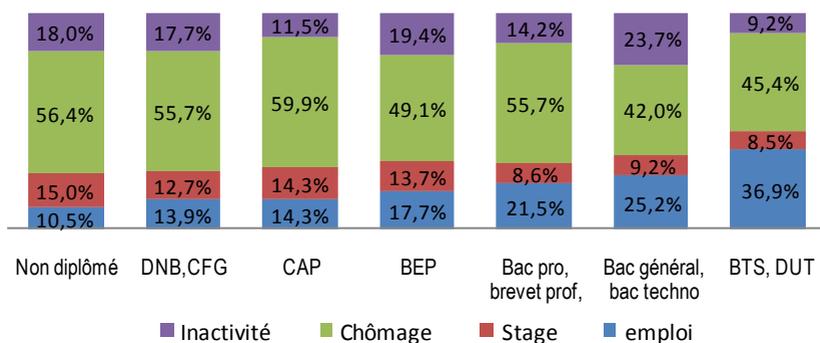
Le taux d'emploi est d'autant plus élevé que le niveau de formation est important : de 11.6% pour les jeunes sortants d'une formation de niveau V (terminales de BEP, CAP et Mention Complémentaire), il passe à 20.5% pour les sortants de terminales professionnelles (diplômés ou non), à 24.8% pour les jeunes issus d'une terminale technologique, pour atteindre 37.9% chez les étudiants issus d'un BTS ou d'un DTS (diplômés ou non) et à 38.5% chez les étudiants issus d'un DCG (cf. graphique 6). Cette corrélation entre niveau d'études et taux d'emploi se vérifie aussi bien chez les filles que chez les garçons.

Graphique 6 :
Situation des sortants par niveau de formation



La propension à occuper un emploi augmente également avec le plus haut diplôme obtenu. Ce sont les titulaires d'un BTS ou DUT (sortant de BTS ou de DCG) qui s'insèrent le mieux dans le monde du travail (36.9%) devant les titulaires d'un baccalauréat général ou technologique (25.2%) puis les titulaires d'un baccalauréat professionnel ou d'un brevet professionnel (21.5%). Les titulaires d'un diplôme de niveau V (BEP ou CAP) trouvent plus facilement un emploi que les sortants sans diplôme (*cf. graphique 7*).

Graphique 7 :
Situation des sortants selon le plus haut diplôme obtenu

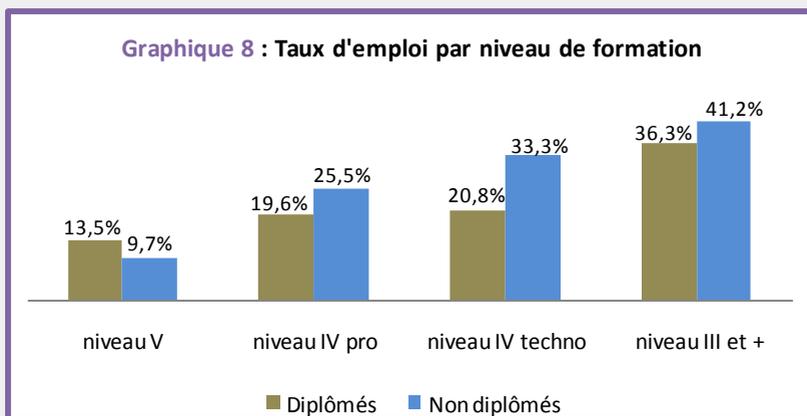


Il n'en est pas de même pour le taux de chômage : s'il touche fortement les non diplômés (56.4%) et les diplômés de niveau V (de 49.1% pour les titulaires d'un BEP à 59.9% pour les titulaires d'un CAP), il impacte également fortement les titulaires d'un BTS (45.4%) et d'un baccalauréat professionnel (55.7%).

Les titulaires d'un baccalauréat général ou technologique, un peu moins nombreux à rechercher un emploi (42%), sont en revanche les plus nombreux en inactivité, essentiellement dans l'attente d'une autre formation.

Il est à noter que la réussite à l'examen ne conditionne pas toujours l'insertion des lycéens : ainsi, à l'issue de l'année terminale de formation, les jeunes qui quittent le lycée sans avoir obtenu le diplôme préparé accèdent souvent plus facilement à l'emploi que les diplômés. Mais se pose la question du type d'emploi obtenu et de l'adéquation entre emploi et formation.

Seuls les sortants diplômés de niveau V trouvent plus facilement un emploi que les sortants non diplômés de même niveau de formation (*cf. graphique 8*).

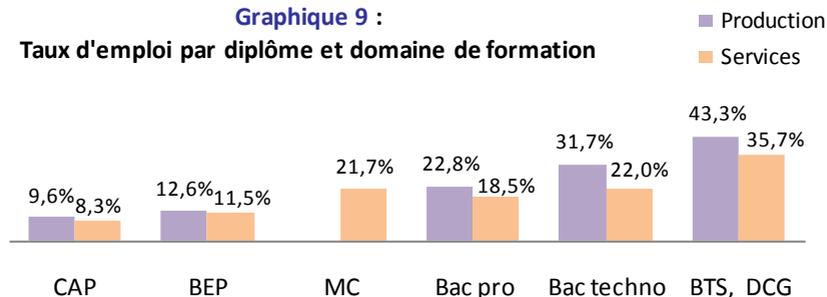


Des spécialités de formation favorables à l'insertion

Le taux d'emploi des formations du domaine des services est légèrement supérieur à celui des formations du domaine de la production (21% contre 19.7%).

Cependant, dans toutes les filières, sauf pour les mentions complémentaires, les sortants des formations relevant du domaine de la production s'insèrent mieux que ceux du domaine des services (*cf. graphique 9*).

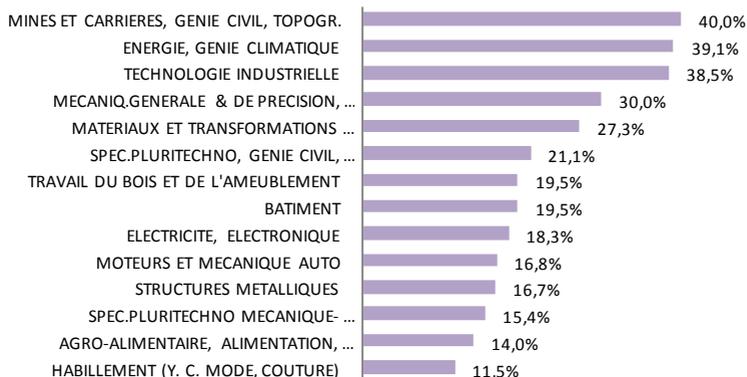
Graphique 9 :
Taux d'emploi par diplôme et domaine de formation



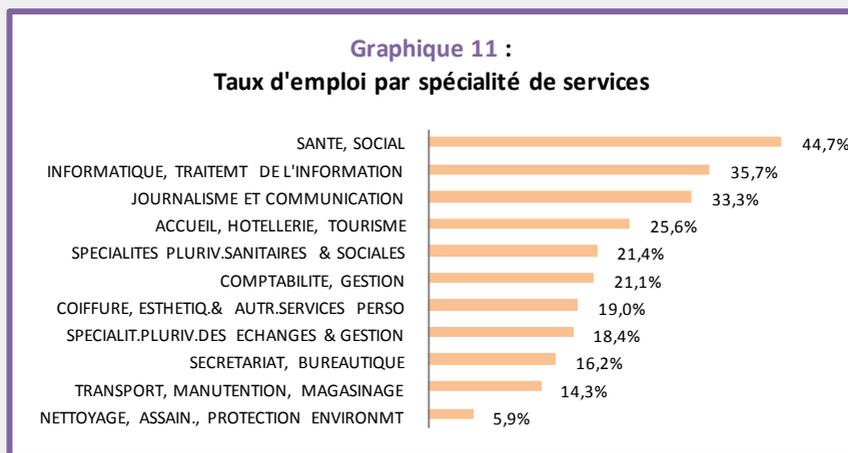
Le taux d'emploi varie fortement à l'intérieur de chaque groupe de spécialités, selon la spécialité du diplôme préparé.

Dans le domaine de la production, les formations de spécialité «Mines et carrières, génie civil, topographie» offrent la meilleure insertion, contrairement aux formations de spécialité « Habillement » qui débouchent plus difficilement sur un emploi (cf. graphique 10).

Graphique 10 : Taux d'emploi par spécialité de production



Dans le domaine des services, les sortants de formations des spécialités « santé » et « social » ont le meilleur taux d'emploi tandis que les sortants de formations de spécialité « Nettoyage, assainissement et protection de l'environnement » ont le plus de difficultés à s'insérer (cf. graphique 11).



Un emploi sur deux en CDD, le plus souvent dans les petites entreprises et dans certaines branches d'activité.

Parmi les lycéens qui ont trouvé un emploi, les contrats stables (CDI et contrats non aidés) représentent 30.3% des contrats signés. Cette proportion a chuté de 10 points par rapport à 2010 (cf. tableau 3).

Les CDD avec 50.8%, représentent la majorité des contrats ; leur part est en augmentation de 10.2 points par rapport à 2010. De même, les contrats d'intérim, avec 10 .9% des contrats signés en 2011, ont augmenté de 4.3 points.

Les contrats de professionnalisation représentent 4.2% de l'ensemble des contrats signés (soit 3.5 points de moins par rapport à 2010).

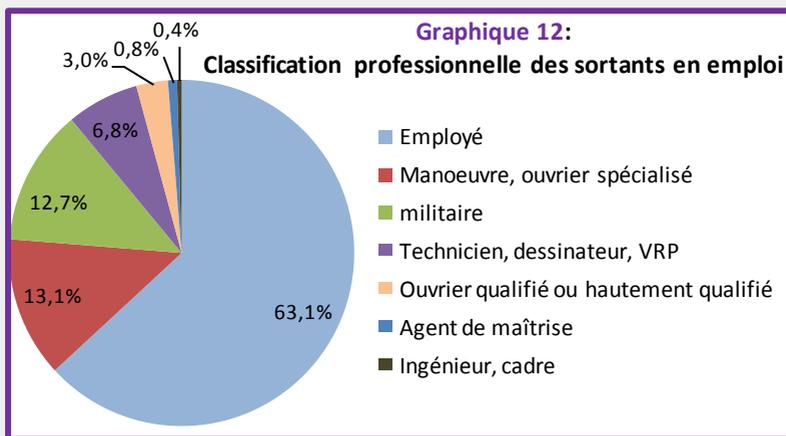
Tableau 3 : Les types de contrat proposés

Type de contrat	Part 2010	Part 2011
CDI	27.5%	16.0%
CDD	39.6%	50.8%
Contrat d'intérim	6.6%	10.9%
Contrat de professionnalisation	7.7%	4.2%
Autre contrat aidé	6.0%	3.8%
Autre contrat non aidé	12.6%	14,3%
Tous types de contrat	100.0%	100.00%

Seuls 21.8% des sortants en emploi avaient déjà travaillé auparavant dans l'entreprise qui les embauche.

Afin de décrocher leur emploi, ces jeunes ont privilégié particulièrement les candidatures spontanées (26%) avant le recours à des relations personnelles (15.9%), l'inscription à Pôle emploi (12.6%) ou la reprise de contact avec l'entreprise dans laquelle ils avaient déjà été apprentis ou stagiaires (11.6%).

Une large majorité (63.1%) des sortants en emploi relève de la classification professionnelle des employés (cf. graphique 12).



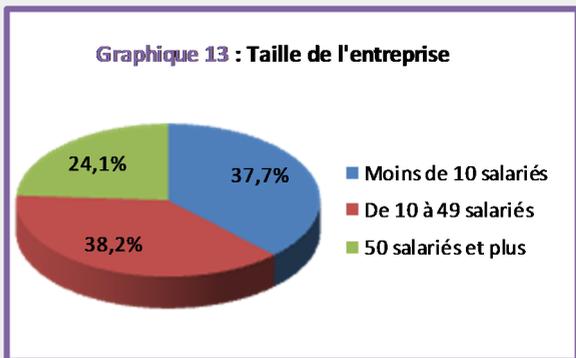
Près des trois quarts (73%) travaillent dans des entreprises privées. Ces dernières proposent davantage de CDI (26.5%) que les entreprises du secteur public, y compris la fonction publique (11.5%).

La majorité des lycéens qui travaillent sont recrutés à plein temps (63%). Mais les filles sont deux fois plus touchées par le travail à temps partiel; 53.1% d'entre elles travaillent moins de 35 heures par semaine contre 27.1% des garçons.

Le salaire mensuel moyen est de 1232 € net. Les salariés du privé gagnent plus (1227 € net en moyenne) que ceux des entreprises publiques (1187 €) mais moins que ceux de la fonction publique (1424 €).

Plus d'un tiers des entreprises qui embauchent les jeunes sont de très petites entreprises (cf. graphique 13). Ce sont à 97.5% des entreprises privées.

Les entreprises de plus de 50 salariés ayant embauché des lycéens sortants sont à 72.5% des entreprises du secteur public.



L'administration (notamment l'armée), l'hôtellerie restauration, les services aux particuliers et le commerce sont les secteurs qui recrutent le plus de sortants : ensemble, ces quatre branches constituent plus de la moitié des emplois pourvus (cf. tableau 4). En revanche, peu de jeunes travaillent dans les secteurs de l'agriculture, des banques et des autres industries.

Les filles sont majoritairement embauchées dans les branches « services aux particuliers », « Immobilier, commerce » et « enseignement, santé » tandis que les garçons sont plus présents dans les branches « Administration », « hôtellerie, restauration » et « second œuvre du bâtiment ».

Tableau 4 : Part des emplois par branche d'activité

Branche d'activité	Part
Administration, coll. territoriale	18.1%
Hôtellerie, restauration	12.6%
Services aux particuliers	12.6%
Immobilier, commerce	11.3%
Enseignement, santé	10.9%
Bâtiment second œuvre	7.1%
Industrie agro-alimentaire	6.7%
Industrie mécanique, électricité, métallurgie	5.5%
Bâtiment gros œuvre, travaux publics	4.2%
Services aux entreprises	2.9%
Transports	2.5%
Réparation automobile	2.1%
Agriculture	1.3%
Banque, assurances	1.3%
Autres industries	0.8%
Toutes branches d'activité	100%

Des formations pas toujours en adéquation avec l'emploi

Moins de la moitié des sortants qui travaille (42%) occupent un emploi qui correspond à la formation suivie.

Cependant, les sortants diplômés trouvent plus facilement un emploi qui correspond à leur formation (46.3%) que les non diplômés (33.3%).

Près des trois quarts des jeunes travailleurs ayant suivi une formation dans le domaine de la santé et plus de la moitié de ceux ayant suivi une formation dans le domaine de la comptabilité, gestion, ou de l'accueil, de l'hôtellerie et du tourisme exercent leur profession dans le même domaine. En revanche, aucun des jeunes ayant suivi une formation dans le domaine du secrétariat et de la bureautique n'exerce sa profession dans ce domaine (cf. *tableau 5*).

Tableau 5 : Taux d'adéquation emploi/formation par spécialité de formation

Spécialités	Part des emplois en adéquation avec la formation suivie
Total général	42%
dont	
Santé	73.3%
Comptabilité, gestion	55.0%
Accueil, hôtellerie, tourisme	54.5%
Moteurs et mécanique auto	43.8%
Electricité, électronique	25.0%
Spécialités plurivalentes des échanges et gestion	20.9%
Secrétariat, bureautique	0.0%

Ce sont les formations plus spécialisées (Diplôme de Comptabilité Générale, BTS, Mention Complémentaire, CAP) qui, à plus de 60%, offrent la meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ; les jeunes embauchés après un BEP ou un Baccalauréat ont plus de difficultés à trouver un emploi dans le domaine de leur filière de formation (cf. tableau 6).

Tableau 6 : Taux d'adéquation emploi/formation par diplôme préparé

Diplôme préparé	Part des emplois en adéquation
DCG (Diplôme de Comptabilité Générale)	80.0%
CAP	68.8%
BTS - DTS	61.1%
MC (Mention Complémentaire)	60.0%
Baccalauréat professionnel	36.6%
BEP	20.6%
Baccalauréat technologique	14.3%
Total général	42.0%

Directeur de publication : André SIGANOS (Recteur de l'Académie de Martinique)

Comité de lecture :

André SIGANOS, Philippe REYMOND (Secrétaire Général de l'Académie)

Rédactrice en chef:

Cynthia HARAL (Chef du Service Statistique et des Etudes Prospectives du Rectorat)

Rédacteur :

Bertrand LAZZARI (Chargé d'études au Service Statistique et des Etudes Prospectives)

Crédit photos : Académie de Martinique, AGEFMA

Maquette : Jessica BEAL (Cellule communication du Rectorat), AGEFMA

PRINCIPES ET DEFINITIONS

Objectif des enquêtes IPA (Insertion Professionnelle des Apprentis) et IVA (Insertion dans la Vie Active) : connaître le devenir des jeunes apprentis et lycéens.

Principes :

Le Ministère de l'Éducation Nationale réalise chaque année une enquête auprès des jeunes, sept mois après leur sortie de formation, avec l'appui des établissements publics et privés (centres de formation d'apprentis et lycées).

L'enquête est menée auprès :

- des apprentis qui ont quitté le CFA à l'issue de l'année terminale de CAP, BEP, mention complémentaire, brevet professionnel et brevet professionnel agricole, baccalauréat professionnel, BTS, licence professionnelle ou DCG.
- des jeunes qui ont quitté le lycée à l'issue de l'année terminale de CAP, BEP, Mention Complémentaire, Baccalauréat Professionnel ou Technologique, BTS, DTS ou de DCG (Diplôme de Comptabilité Générale).

Les sortants des classes terminales d'enseignement général ne sont pas interrogés car la grande majorité d'entre eux poursuivent leurs études dans le supérieur.

Partenariat : un partenariat entre le Rectorat de Martinique et l'AGEFMA-OREF a permis d'améliorer le taux de réponse de l'enquête IPA afin d'analyser l'insertion dans la vie active des jeunes qui ont quitté les centres de formation d'apprentis en 2010.

Champ d'étude au 1er février 2011 :

• **Enquête IPA**

Plus de 900 jeunes sont en fin de cursus, en 2009/2010, dans les Centre de Formation d'Apprentis (CFA). Ainsi, 884 apprentis ont été interrogés sur leur situation professionnelle au 1er février 2011 ; 65% d'entre eux ont répondu à l'enquête (soit 575 apprentis).

Parmi les 575 apprentis répondants, 89 poursuivent des études et 486 sont en attente d'insertion. L'analyse de l'insertion professionnelle (taux d'emploi, taux de chômage...) concerne uniquement ces 486 apprentis sortants de CFA.

- **Enquête IVA**

Parmi les jeunes présents dans les lycées en 2009/2010, 3674 étaient en fin de cursus. Sept mois après leur sortie du CFA, 3318 lycéens ont été interrogés sur leur situation professionnelle au 1^{er} février 2011 ; 53% d'entre eux ont répondu à l'enquête (soit 1763).

Parmi les 1763 lycéens répondants, 596 poursuivent des études et 1167 sont en attente d'insertion. L'analyse de l'insertion professionnelle (taux d'emploi, taux de chômage...) concernera uniquement ces 1167 lycéens sortants.

Définitions :

Taux d'emploi : rapport entre effectifs en emploi et l'ensemble des sortants (donc y compris les inactifs).

Taux d'adéquation emploi/formation : pour chaque spécialité de formation, part des jeunes « sortant » du lycée/CFA ayant obtenu un emploi dans cette spécialité.

Niveau V : formation de second cycle court professionnel (CAP, BEP, BEPA, Mention complémentaire de niveau V).

Niveau IV : formation de type Mention complémentaire de niveau IV, brevet professionnel, brevet de technicien, baccalauréat professionnel, baccalauréat technologique.

Niveau III : formation en Bac+2.

Niveaux II et I : formation de 2nde ou 3^ème cycle universitaire ou diplôme de grande école.





ACADEMIE DE LA MARTINIQUE

Les Hauts de Terreville
97279 SCHOELCHER - CEDEX
Tél. 0596 52 25 02 ou 27 02
Site : <http://www.ac-martinique.fr>

Service statistique
et des études prospectives
Email : ce.ssa@ac-martinique.fr
Fax : 0596 52 29 89



AGEFMA

Association de Gestion
de l'Environnement
de la Formation en Martinique
Imm. Foyal 2000
Rue du Gouverneur Ponton
97200 FORT DE FRANCE
Tél : 0596 71 11 02 - Fax 0596 73 57 08
Email : oref-martinique@agefma.fr
Site : www.agefma.fr

